

JUIN 2017

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE

58, avenue Maréchal Foch
69453 Lyon - Cedex 06
04 72 43 43 00
04 72 43 43 01
www.cma-lyon.fr



21 outils pour l'artisanat du 21^e siècle

portés par les chambres de métiers et de l'artisanat
aux candidats aux élections de 2017



Découvrez le Livre Blanc
de l'Artisanat

« Les Centres d'Information
et d'Orientation ne doivent
plus dépendre de l'Education
nationale mais des régions »
Bernard STALTER

→ CONTACT PRESSE

Vanessa MANISSIER

Tél. : 04 72 43 43 26

comm@cma-lyon.fr

LE PRÉSIDENT DES ARTISANS DE FRANCE INTERPELLE LES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES À LYON

Ce mercredi 14 juin, **Bernard STALTER**, président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) est venu visiter le territoire Lyonnais. L'APCMA fédère l'ensemble des Chambres de métiers régionales et départementales de France et représente 1,3 million d'entreprises.

→ Cette journée a commencé par la **visite d'une entreprise artisanale, la Boulangerie Régis Grand** à Lyon 06, **accompagné d'Alain AUDOUARD**, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Rhône et de **Carole PEYREFITTE**, vice-présidente de la CMA du Rhône. Régis GRAND a un parcours atypique, il voulait être professeur d'anglais, a finalement été photographe pendant 10 ans, avant de devenir un boulanger épanoui, chef d'entreprise de 2 établissements et de 25 salariés.

Bernard STALTER et lui ont échangé sur **les difficultés de recrutement malgré les 5 millions de demandeurs d'emplois et la volonté des entreprises de se développer, de se former et d'avoir du personnel qualifié**. Bernard STALTER a rappelé que **l'Artisanat était le premier employeur de France** et que **les CMA sont le premier réseau d'accompagnement des chefs d'entreprises**.

→ Bernard STALTER a ensuite assisté à la **Remise des prix Artinov, concours régional de l'innovation dans l'artisanat**, qui se déroulaient sur le salon des entrepreneurs, salon qu'il a visité avec une **délégation composée des élus de la CMA du Rhône et de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) d'Auvergne-Rhône-Alpes**.

→ Bernard STALTER a enfin interpellé les candidats aux législatives sur **la place de l'Artisanat dans leur campagne 2017**.

[Retrouvez l'intégralité de l'interview WebTV de Bernard STALTER, le quizz aux candidats et découvrez cette journée en image !](#)





■ ELECTIONS LÉGISLATIVES : LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ONT DES PROPOSITIONS CONCRÈTES À FAIRE AUX FUTURS DÉPUTÉS

Durant toute la campagne présidentielle, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est engagé aux côtés de son candidat virtuel Camille Lartisan pour positionner l'artisanat au cœur des débats. Après avoir rappelé les enjeux de l'apprentissage et de l'artisanat dans les territoires, Camille Lartisan poursuit sa campagne à la rencontre des candidats aux élections législatives le 14 juin prochain dans le cadre du Salon des entrepreneurs à Lyon.

Par l'intermédiaire des élus des CMA, le réseau a multiplié ses actions pour démontrer à celles et ceux qui voteront les prochaines lois que l'artisanat est une force d'avenir pour la France en s'appuyant sur des propositions concrètes ; des propositions qui démontrent également combien le réseau des CMA est expert dans l'accompagnement des entreprises artisanales.

Les CMA ont à cœur d'intensifier leur relation de proximité et d'améliorer la qualité de leurs services. Un seul objectif : le développement du secteur et des entreprises artisanales, qui contribuent, comme chacun le sait, au dynamisme de notre économie.

Or, le détournement de ses ressources fiscales ne lui permet pas d'assumer pleinement ses missions. « Le réseau ne coûte pas cher eu égard à son apport, tant au service de l'Etat pour ce qui est de ses fonctions régaliennes qu'aux artisans pour les politiques que nous initiions » rappelle Bernard Stalter, président de l'APCMA.

Les chambres de métiers et de l'artisanat restent mobilisées pour porter haut et fort la voix des entreprises artisanales auprès des candidats pour recueillir leur engagement et s'assurer de leur soutien au secteur.

→ **CONTACT PRESSE**

Murielle PENNETIER

Tél. : 01 44 43 10 44

presse@apcma.fr